

Jeudi, 11 juin.—La besogne ordinaire de l'approvisionnement des corps de troupe de vêtements et autres effets et l'examen des comptes de la Compagnie de la Baie-d'Hudson se sont poursuivis jusqu'à ce jour.

Le docteur Almon, d'Haliifax, qui, pendant quelque temps, avait rempli les fonctions d'inspecteur des hôpitaux à Winnipeg, a reçu des moyens de transport qu'il lui fallait pour se rendre à Ottawa.

Mardi, 16.—Conformément à vos instructions, les restes de Napoléon Carpentier, du 65^{me} bataillon, ont été envoyés à Montréal, Qué.

Jeudi, 18.—La milice de Yorkton, major T. C. Watson, a reçu sa solde et a été dispensée de tout service ultérieur.

Des éclaireurs spéciaux employés par le major général Laurie et le lieutenant-colonel Otter, pour la protection des convois d'approvisionnement, demandaient une très forte solde, que j'ai refusé d'autoriser, et j'ai déteré l'affaire au major général commandant. Le paiement a été subsequmment fait conformément aux ordres.

Jeudi, 2 juillet.—Le docteur Henry Thomas Corbett, du corps des ambulanciers de campagne, envoyé de Qu'Appelle à l'hôpital de Winnipeg, étant décédé à 11.30 h. p.m., le 29 juin, a été inhumé aujourd'hui. Les officiers de l'état-major et le détachement cantonné au Fort Osborne ont assisté aux funérailles, qui ont eu lieu au cimetière de Saint-Jean. Les Très Rév. J. Grisdale, B. D., doyen de la Terre de Rupert, a eu la bonté de donner un lot d'inhumation et d'officier aux obsèques. J'avais auparavant nommé une commission pour faire l'inventaire de ses effets, lesquels ont été envoyés par la suite à son exécutrice testamentaire, Mlle Annie M. Corbett, Belleville, Ont., le docteur Corbett ayant fait un testament avant de mourir.

Vendredi, 3.—Les restes du soldat Hutchison, 30^e bataillon, ont été envoyés à Saint-Thomas, Ont., conformément à vos ordres.

Dimanche, 5.—Les restes du soldat Wm. Ennis et de George Victor Wheeler, du 90^e bataillon, ont été inhumés dans le cimetière de Saint-Jean aujourd'hui.

Mardi, 7.—Un état indiquant d'autres avances d'argent faites à onze personnes attachées au service (ou à des entrepreneurs), s'élevant à \$650,731.00, a été reçu du sous-ministre de la milice et défense, avec instruction de le justifier et de faire ce qui était nécessaire. Par la suite toutes ces réclamations ont été réglées et des rapports vous ont été adressés pour vous en instruire.

Samedi, 11.—J'ai chargé le sergent Strong et les six hommes du bataillon de Midland, cantonnés depuis quelque temps au Fort Osborne, de former une escorte pour accompagner les restes de leur défunt et regretté commandant, le lieutenant-col. Arthur T. H. Williams, à Port-Hope, Ont., avec instruction d'aller se présenter au capitaine J. L. Reid, chargé du dépôt.

Le major général sir Fred. Middleton, C.C.M.G., C.B., avec ses troupes, étant en route pour Selkirk par voie de la rivière et du lac, et d'autres corps ayant reçu ordre de retourner dans leurs foyers, j'ai pris les dispositions nécessaires pour les payer tous. Le lieutenant-col. Forrest est à Qu'Appelle pour payer l'infanterie à cheval de Boulton, les éclaireurs de French, et d'autres corps à cheval, alors partis du nord pour se diriger sur Qu'Appelle. Aussitôt qu'ils auront été payés, il devrait se rendre à Calgary et se tenir prêt à payer les carabiniers à cheval d'Alberta et les éclaireurs de Steele. Il était important d'effectuer ces paiements promptement, attendu que tout retard pouvait occasionner une augmentation considérable de la dépense. Le lieutenant-col. Forrest, après avoir payé à Qu'Appelle, est arrivé à Calgary juste à temps pour rencontrer et payer les troupes à leur arrivée.

Comme il avait été compris que les troupes qui se trouvaient avec le major général sir Fred. Middleton, C.C.M.G., C.B., devaient partir de Selkirk pour l'Est, j'ai pris arrangement avec le maire de cette ville pour qu'il eût une forte quantité d'argent dans son coffre de sûreté, avec quoi il a eu la complaisance de m'offrir de couvrir les chèques officiels au pair, donnant ainsi à tous la faculté de toucher leur solde s'ils le voulaient.

Mardi, 14.—Le major Guy m'a accompagné à Selkirk. Le préposé à l'enregistrement a eu la complaisance de mettre son bureau à notre disposition, et toutes les dispositions ont été prises pour payer la solde.